



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 06.03.2009 L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

**Absents**: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/55

**Secrétaire** : Mme BORIES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bertrand

#### CONVENTION CHANTIER D'INSERTION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en charge du dispositif P.L.I.E., met en œuvre depuis 2006 des travaux intercommunaux d'utilité sociale dans les domaines du bâtiment, réhabilitation du petit patrimoine et de la protection de l'environnement. Ces actions proposent la remise au travail et l'accompagnement social d'un public en difficultés (bénéficiaires du RMI, jeunes, CLD...) en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle.

*Adopté à l'unanimité*

L'encadrement des travaux d'utilité sociale sur les différentes communes est confié à une ou plusieurs associations agréées "chantier d'insertion" par la D.D.T.E.F.P. (Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Le pilotage et la supervision de l'ensemble des travaux d'utilité sociale sont assurés par l'association Adelia, mandatée par la Communauté d'Agglomération en charge du P.L.I.E.

Pour l'année 2009, la Communauté d'Agglomération a sollicité ses communes membres pour faire l'inventaire des travaux pouvant être réalisés en insertion.

L'opération envisagée sur Saint-Juéry s'inscrit dans ce programme. Il s'agit d'assurer l'entretien du sentier de randonnée des Fontaines. Le coût de cet entretien a été estimé à 6 618,90 € T.T.C.

La commune de Saint-Juéry prend en charge le coût du matériel nécessaire à l'exécution du chantier et confie à l'association "Régie de quartier" la mise en œuvre des travaux d'entretien du chemin de randonnée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre et le suivi des travaux d'utilité sociale du P.L.I.E. de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,